

Association *Bel Horizon* (Oran)

Kouider Metair

Entretien

Entretien réalisé par

- **Gilles Suzanne***
- **Claudine Dussolier****

Oran est la deuxième ville d'Algérie et l'une des plus importantes du Maghreb. Ville portuaire de la mer Méditerranée, située au nord-ouest de l'Algérie, à 432 km de la capitale Alger, elle est située au fond d'une baie ouverte au nord et dominée par la montagne de l'Aïdouret et le plateau de Moulay Abdelkader al-Jilani. Fondée en 902 par les Andalous, Oran connaît une succession de dynasties arabo-berbères. Occupée par les Espagnols en 1509, elle est définitivement reconquise en 1792 par le bey Mohamed El Kebir et devient le siège du beylik de l'Ouest. Pendant la colonisation française, elle connaît un développement rapide et devient la deuxième ville d'Algérie. Après l'indépendance, elle demeure la capitale de l'Ouest du pays et le principal centre financier, commercial et industriel. L'agglomération oranaise compte environ un million d'habitants.

A l'occasion du 11ème centenaire de la ville en 2002, Kouider Metair et quelques autres militants de l'éducation populaire créent *Bel Horizon*, une association qui a pour objectifs la promotion et la valorisation du patrimoine culturel oranais dans tous ses aspects.

FS : Comment vous êtes-vous intéressé au patrimoine ?

KM : Je suis né en 1954. A la retraite depuis juin dernier. Bac maths, des études à l'université d'Oran, complétées par une formation à l'INA, l'Institut National de l'Audiovisuel de Paris, pour un ingénieur en audiovisuel. Et à l'INA, on peut faire connaissance aussi avec une belle collection d'archives et des films d'actualités et documentaires, et s'initier à la sauvegarde des choses anciennes. C'est, en fait, par la photo et le film que je suis venu au patrimoine. Dès que je suis rentré en Algérie, équipé d'un appareil photo, je prenais des photos, des cartes postales, des coups de cœur, des lieux de mémoire.... Mes idées n'étaient pas encore très structurées sur la question de patrimoine. Parce qu'à la fin des années 1970, au début des années 1980, très peu de personnes parlaient de patrimoine. On construisait un hôtel de dix-sept étages sur un site patrimonial, on trouvait cela presque normal à cette époque.

FS : A quel moment la situation a-t-elle évolué ?

KM : La conscience du patrimoine est venue très tard dans notre pays. D'autant plus que la

* ESA, Equipe d'Accueil 3274 (Laboratoire d'Etude en sciences des arts) – Aix-Marseille Université.

Médiation culturelle de l'art. Campus Saint Charles - case 62. 3 Place Victor Hugo- 13331 Marseille Cedex 3
gilles.suzanne@univ-amu.fr

** Editrice et ingénieure culturelle, Transverscité, La Friche la Belle de Mai – 41 rue Jobin 13003 Marseille
cdussol@club-internet.fr

loi sur le patrimoine culturel n'a été promulguée qu'en 1998 et les décrets d'application successivement en 2003, 2004, 2005¹. C'est tout récent ! Il a fallu aussi qu'il y ait une loi, en 1989, durant les premières années de démocratisation, qui libère un peu les énergies et permette aux gens de créer des associations dans une démarche déclarative. Contrairement à la loi de 2012 qui requiert de fournir un dossier et demande d'attendre l'agrément qui peut être refusé. Le début des années 1990 a donc coïncidé avec un mouvement associatif très intéressant. Plusieurs associations ont été créées ; l'association *Le petit lecteur*², une autre association qui travaillait sur la réhabilitation d'un vieil hôpital et de bains turcs, des associations féministes³, etc. Personnellement, je contribuais à toutes ces associations. Je prenais pour elles des photos, je tournais des films, je montais des expos et prenais part à des animations diverses.

FS : C'est dans ce contexte que vous vous êtes engagé dans l'action patrimoniale qui est la vôtre ?

KM : le fait d'avoir collaboré avec des bureaux d'études en charge de projets d'urbanisme, a contribué à structurer mes connaissances en urbanisme et en patrimoine. Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur, on a dressé le premier état des lieux du patrimoine historique et naturel en photos et en vidéo. Ça a continué dans ce sillage jusqu'à la création de journaux indépendants, dont un, pour lequel un ami m'a proposé d'écrire des articles sur l'urbanisme et le patrimoine. Quand on écrit, on fait beaucoup plus attention que lorsque l'on parle, je me suis donc mieux documenté, je demandais conseil, je lisais beaucoup, bien sûr, pour encore parfaire mes connaissances, je fouinais dans les archives. Et cela, jusqu'en 2001, date à laquelle il y eu les festivités du 11^{ème} centenaire de la ville d'Oran. Une commission a été créée au niveau de la Wilaya⁴ qui élabore alors un programme d'activités culturelles et folkloriques. Nous, nous donnions notre avis à travers la presse. Comme c'est un anniversaire célébré tous les cent ans, nous avons pensé qu'il

fallait faire quelque chose qui puisse voyager de génération en génération.

FS : Comment vous y êtes-vous pris ?

KM : On a proposé, en tant que journalistes et collaborateurs de presse, l'édition d'un livre et l'édification d'un musée. C'est à ce moment-là que les pouvoirs publics nous ont demandé d'accompagner cet événement à travers une association ; *Bel horizon* va être créée en 2001 dans l'espace d'un journal citoyen. Il y avait, parmi les membres fondateurs, beaucoup de journalistes, des présidents d'associations plus expérimentés, des artistes, des mémoires de quartiers populaires etc. Ça a démarré comme ça.

FS : Que visiez-vous alors ?

KM : Le premier objectif était de faire du fort de Santa Cruz, en état d'abandon, un musée du Vieil Oran et de l'architecture militaire et d'éditer un livre⁵. Le livre a été publié. Le musée attend encore. Il fallait donner plus de visibilité au patrimoine. Des visites guidées sont organisées, des circuits créés. Ça a eu un gros succès. Le fort, mis à notre disposition par les pouvoirs publics, abritait pour la première fois, depuis des siècles, des animations culturelles, des fêtes, des balades, des sardinades, des activités ludiques, des expositions, des visites d'experts, d'architectes... On est arrivé à accueillir jusqu'à mille visiteurs par jour. On était sur un projet de sauvegarde, on obtient du ministère de la culture un projet de restauration. Ayant acquis une certaine expertise patrimoniale, on connaissait parfaitement les problématiques de notre fortification. Dans les deux ans qui ont suivi, nous avons eu beaucoup de problèmes avec la direction de la culture, une structure locale du ministère éponyme, qui assurait la maîtrise d'ouvrage des projets patrimoniaux, dont on dénonçait la démarche bureaucratique. Il y a eu des moments de conflit assez durs. D'ailleurs, beaucoup de membres fondateurs ont quitté l'association à ce moment là. Tout le monde pensait que le patrimoine était la chose consensuelle par excellence, et voila qu'on découvrait le contraire dans la réalité.

Dans l'urgence, il fallait disposer de jeunes leaders en patrimoine, nous lançons alors la première formation de vingt jeunes guides du patrimoine qui ont travaillé, au début, avec les agences de tourisme. Ce n'était pas des guides touristiques, mais des guides du patrimoine. Ils ont bien compris le sens des circuits établis dans la ville et les discours qu'il fallait tenir sur le patrimoine. Puis, nous avons développé un premier projet avec l'Union européenne. Cela nous a permis de former les guides, de publier un beau livre et d'accompagner le projet de restauration du fort de Santa Cruz. Ayant constaté beaucoup d'anomalies dans la démarche de l'architecte en charge de la restauration, nous avons fait appel au collège d'experts du ministère de la culture qui, après audit, suspend l'architecte et remet en cause le contenu du projet, comme nous le signalions auparavant.

FS : Comment Bel Horizon va-t-elle évoluer ?

KM : Après cet épisode d'accompagnement du projet de restauration et l'échec de l'opération, il y a eu des évolutions dans l'association. Il y a eu un très fort et rapide rajeunissement avec une centaine d'adhérents et cinquante bénévoles réguliers. La moyenne d'âge est de 25 ans. La deuxième évolution c'est la diversification. Au début, l'association concentrait ses forces sur le patrimoine monumental. D'ailleurs, l'association s'appelait initialement *Bel Horizon de Santa Cruz*. Bel Horizon est l'ancien nom du plateau qui surplombe la ville et Santa Cruz, parce qu'on était domicilié au fort. En changeant de nom, lors de la deuxième assemblée électorale, pour ne garder que Bel Horizon, nous nous sommes ouverts à tout le patrimoine, y compris naturel. Avec les élections municipales d'Oran de 2007, un fait inédit va se produire, puisqu'un groupe associatif va être porté au Conseil municipal et au sein de l'exécutif. On a boosté la vie associative. J'étais alors deuxième adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire⁶. Et, dans l'aménagement du territoire, il y a le patrimoine. Cette position m'a permis de faire avancer et d'inscrire beaucoup de projets urbains, mûris dans les ateliers de *Bel*

Horizon. Dans la foulée, on a réglé des problèmes de locaux pour un certain nombre d'associations. On a même créé une rue des associations. Mais aussi de pérenniser des activités que je voulais tout particulièrement voir institutionnalisées par la mairie, comme les fêtes de la ville. Il existe des fêtes officielles, des fêtes religieuses, mais pas de fêtes de la ville. En plus de la randonnée, très connue, du 1^{er} mai, l'association effectuait une visite guidée chaque mois, plus des visites pour les institutionnels, les visites pour les particuliers, les journées patrimoniales, etc. La barque était pleine ! On a développé la formation, trois promotions de guides du patrimoine, une promotion de guides de la nature et actuellement une promotion de médiateurs culturels. On a également développé un projet d'édition à partir des activités de l'association. Tous les deux ou trois ans, on publie un guide ou un beau livre. On totalise une dizaine de publications. Le dernier en date est *Oran, une ville de fortifications*⁷. Le prochain ouvrage sera sur l'Art déco⁸.

FS : Quelle est l'ambition de ce dernier projet ?

KM : Il répond à plusieurs objectifs. C'est une manière d'accompagner l'opération de réhabilitation des immeubles qui sont au centre-ville et dont plus de la moitié sont de style art-déco. On a travaillé sur le recensement de tous les immeubles, qui portent la marque de ce style, rassemblé les archives qui documentent leur édification : qui a construit cela et pour qui ? Qui sont les architectes ? Qui sont les mosaïstes, les céramistes, les ferronniers... ?

D'abord, cela va donner de la valeur à ces immeubles, du caractère. Les copropriétaires prendront mieux soin de leurs immeubles⁹. Les entrepreneurs qui réhabilitent feront, quant à eux, plus attention, en connaissant cette valeur architecturale et patrimoniale. En même temps, on a élaboré un circuit architectural à travers le centre-ville. C'est une contribution à l'éducation patrimoniale, à l'éveil, la découverte des belles œuvres. Tout ça pour améliorer le rapport des habitants à leur ville et participer à l'appropriation de ce patrimoine.

FS : Bel Horizon *développe aujourd'hui des projets patrimoniaux qui portent sur ce patrimoine, dont la municipalité pourrait se charger... Rien n'avait été fait avant que vous ne vous lanciez dans cette aventure patrimoniale ?*

KM : Ce n'est pas la municipalité qui s'occupe du patrimoine, c'est le Ministère de la culture, *via* sa représentation locale, la Direction de la culture. Mais cette dernière, bien qu'elle soit maître d'ouvrage en la matière, n'a pas l'expertise et les ressources humaines suffisantes. Au début des années 2000, quand on a fait l'état des lieux, Oran a perdu non seulement des sites classés, mais aussi vingt-trois rues qui ont été entièrement détruites. Il y a des sous-quartiers qui ont été rasés, comme dans un bombardement... Une de nos réactions a été de rédiger un plaidoyer. On s'est basé sur la loi n° 98-04 pour déposer plainte et médiatiser tout cela, afin de montrer qu'il y a une loi qui protège le patrimoine. D'ailleurs, pour l'anecdote, quand on a été déposé plainte avec des membres de l'association, la police nous a demandé : « Ça vous appartient ? Vous êtes propriétaire ? » J'ai expliqué que la loi dit qu'une association peut déposer plainte. Cela semblait néanmoins incroyable. Il a donc fallu faire ce travail, y compris avec les services de sécurité, y compris avec la gendarmerie. Ce qui est éloquent, puisque la gendarmerie a, par la suite, créé son propre service patrimoine. Cette loi était là, elle ouvrait des espaces citoyens, il fallait donc l'utiliser ! Mais, en même temps, on voulait formuler des propositions de classement. La première demande concerna la sauvegarde du Vieil Oran. Puis on a rédigé un argumentaire pour l'inscription au patrimoine mondial, ce travail doit bénéficier d'un portage politique de l'Etat pour aboutir. Ce sont les règles du jeu au niveau de l'Unesco. On a donc agi sur tous les fronts. Il y avait beaucoup à faire.

FS : *La tâche semble immense.*

KM : Il faudrait beaucoup plus d'associations pour s'occuper des immeubles, des monuments, des espaces publics. Dans l'élaboration du plan

de sauvegarde, par exemple, la loi sur le patrimoine précise que des associations doivent être impliquées. Il n'y a cependant que deux associations investies dans le domaine du patrimoine. Alors, nous venons de lancer un appel radiophonique pour que les propriétaires s'organisent en associations, qu'il y ait des comités de quartier, mais aussi des associations des anciens qui portent une mémoire du quartier. A cinq ou six associations la contribution pourrait être meilleure et plus diversifiée.

FS : *Peut-on dire que la wilaya a une politique claire vis-à-vis des associations qui rendent des services d'utilité publique ?*

KM : Il y a une certaine reconnaissance, malgré le fait que dans la nouvelle loi sur les associations, un article précise qu'il ne faut pas s'ingérer dans « les affaires intérieures du pays ». Une association de protection de l'environnement en a d'ailleurs fait les frais. Elle a été suspendue pour avoir demandé l'annulation d'un permis de construire qui menaçait une forêt. L'administration a interprété ce geste de l'association comme une ingérence dans les affaires intérieures de l'administration. Et l'administration, c'est le pays. La situation est donc très précaire. Évidemment, on a immédiatement constitué un collectif de solidarité, car la loi précise également que si une association n'est pas d'accord, elle peut intenter un recours en justice. On a eu gain de cause. A Oran, de manière générale, nous entretenons de bons rapports avec les pouvoirs publics de Wilaya, un peu moins concernant les services du Ministère de la culture.

FS : *Quelle importance a cette dimension collective, qui implique les habitants d'Oran, dans vos activités ?*

KM : La plupart de nos activités se déroulent dans l'espace public et sont ouvertes, par conséquent, à toutes les catégories sociales. Ceci explique la forte mixité sociale qui caractérise notre public. C'est notre marque de fabrique. Que nos activités aient lieu dans l'espace public, fait qu'elles s'ouvrent à la population, sans inscription au préalable et quel

que soit le nombre de personnes. On a proposé à d'autres associations partenaires, qui travaillaient jusque-là dans leurs locaux, d'adapter leurs activités pour les développer dans l'espace public. Nous organisons, par exemple, une balade contée dans l'espace public à l'occasion du festival de conte du *Petit lecteur*¹⁰. Ou bien nous proposons une balade spéciale à l'occasion de la Journée internationale de la femme : femmes célèbres de l'Oran patrimonial, dans le cadre des actions que mène l'association féministe *FARD*. On évoque, à ce moment-là, toutes les mémoires féminines d'Oran. Lorsqu'une autre association a souhaité rendre hommage à des anciennes combattantes, on a fait une balade dans un quartier populaire qui mettait en scène des habitantes témoignant dans les lieux mêmes de certains événements marquants.

Ces balades s'ajoutent aux cinq autres balades thématiques proposées par l'association. Elles ne sont pas organisées par quartiers ou par secteurs. Elles concernent toute la ville. La grande randonnée arrive au plateau Bel Horizon au sommet de la montagne du Murdjajo. Ensuite, ce sont le circuit des fortifications, le circuit lecture architecturale et paysagère, les circuits littéraires avec Emmanuel Roblès et Albert Camus, auxquels s'ajoutent les visites sur commande des agences touristiques qui attirent beaucoup d'algériens à Oran. Nous commercialisons ces produits et ces circuits pour les grandes entreprises, qui organisent des voyages de détente pour leurs cadres et leurs salariés. Les subsides que nous en retirons sont indispensables pour participer à des appels à projets qui, le plus souvent, requièrent 20 à 30% des budgets en fonds propres. Les fonds internationaux passent évidemment par des ministères, celui de la solidarité ou de la culture, ou, par exemple, en ce qui concerne le PCPA¹¹, par une ONG nationale reconnue. Nous percevons, par ailleurs, une subvention régulière de la municipalité d'Oran.

FS : Tout cela fait-il émerger des nouvelles formes de patrimoine ?

KM : Ça permet en effet de valoriser des mémoires inédites : celles des femmes célèbres

ayant un lien avec l'histoire d'Oran, quelle que soit leur origine : espagnole, juive, chrétienne, musulmane, ottomane, qui ont participé à l'histoire d'Oran. C'est un vrai travail de diversification des mémoires. Quand nous menons des activités sur la promenade de Létang, qui est un jardin certes, mais avec une charge patrimoniale importante, il s'ajoute aux lieux déjà connus du patrimoine de la ville. Quand on propose un circuit dans des quartiers populaires de la ville, c'est une plus-value pour ces quartiers. Les habitants eux-mêmes sont étonnés de voir des visiteurs qui s'y arrêtent, qui observent et s'interrogent... Ils voient tout cela d'un bon œil. Ça leur fait plaisir que leur quartier, bien qu'il soit discriminé, marginalisé, puisqu'eux-mêmes veulent parfois le quitter, soit tout à coup au centre de l'intérêt public. Pour nous, ces quartiers ont une valeur patrimoniale indéniable, bien qu'ils ne figurent sur aucune liste de protection. On participe donc à un élargissement de la notion de patrimoine. Au patrimoine majeur, on ajoute celle de patrimoine dit mineur. Un patrimoine qui porte une mémoire, qui intéresse les populations, les communautés. On ne fait pas de différence entre les deux. C'est ce qui nous a intéressé dans la convention de Faro¹². C'est de l'humain, de ses ressentis, de sa mémoire, que le patrimoine s'enrichit.

FS : Comment voyez-vous le lien entre ce patrimoine majeur, ces patrimoines mineurs et des formes artistiques contemporaines ?

KM : Une autre évolution : *Bel Horizon* va s'intéresser à la question de la citoyenneté. On ne pouvait pas concevoir la sauvegarde du patrimoine, la question de la mobilisation autour de ces mémoires et du patrimoine, en faisant l'impasse sur une réflexion à propos de la participation citoyenne. La première fois que l'on a développé les formes artistiques, c'est dans la balade sur les repères « camusiens ». Les jeunes devaient lire des textes d'Albert Camus dans la rue, à proximité d'un lieu décrit par l'écrivain dans ses romans, comme la cathédrale, la maison du colon ou la mairie, ou carrément la mise en scène, par exemple, du match de boxe entre un algérois et un oranais. A

partir de 2012, suite à l'énorme succès de la méga-randonnée de 2011, on a pensé à organiser une grande balade urbaine patrimoniale et artistique. Le circuit patrimonial est jalonné de haltes, où l'on retrouve des artistes. Les artistes, pour leur part, sont heureux d'avoir un public qui vient à eux dans des espaces publics. Certains artistes s'exprimaient pour la première fois dans l'espace public. On a également organisé des promenades musicales. C'est très attractif pour nos balades et pour s'approprier le patrimoine. C'est aussi une manière d'investir l'espace public. S'approprier le patrimoine, c'est s'approprier l'espace public. Ce n'était pas gagné ! Certains artistes s'inquiétaient de jouer devant un public peu attentif et bruyant. Avec l'institut français, notre partenaire dans la balade urbaine du 1^{er} mai, l'art de la rue a investi l'espace public oranais et on est à la quatrième édition.

FS : Quelles sont vos perspectives ?

KM : La première perspective concerne la patrimonialisation et les moyens d'appropriation du patrimoine par les populations. Il y a, par exemple, le plan de sauvegarde du quartier de Sidi el Houari¹³. Il faut que les propriétaires s'organisent en association et ajoutent leurs forces à ce projet. Il y a aussi la destination des monuments historiques. Il ne faut pas que ce soit des musées, mais qu'ils répondent aux besoins de la population. Il faut continuer à publier pour que les gens s'informent, découvrent et voient autrement leur ville et s'y reconnaissent. Par exemple, faire un livre ou des balades qui impliquent la population à propos de l'architecture art-déco est une manière de permettre à la population de s'approprier leurs immeubles, leurs quartiers, etc. Pour assurer une sauvegarde du patrimoine pérenne, il faut absolument continuer à utiliser toutes les formes possibles pour impliquer la population, c'est là un pari à gagner absolument.

FS : Toute cette dynamique, qui se met en œuvre dans l'espace public, constitue-t-elle également une manière d'occuper le terrain face à d'autres formes d'occupation de l'espace public, plus conservatrices politiquement et culturellement ?

KM : On peut rencontrer des oppositions à nos activités dans une certaine presse. On a été longuement malmené et dénigré par la presse conservatrice. Tout simplement parce qu'on n'établit pas de « priorité », sur le plan idéologique, pour trier entre un patrimoine et un autre. On prend tout le patrimoine, y compris le patrimoine colonial, comme le préconise d'ailleurs la loi de protection du patrimoine. Il y a eu, par exemple, des appels *via* l'Internet pour raser le fort Santa Cruz, puisqu'il rappelle l'occupation espagnole. Il y a aussi eu une levée de boucliers de la part d'associations dites culturelles, lorsque l'on a organisé les promenades Albert Camus ou Emmanuel Roblès. Si l'espace public n'est pas pris par des associations et des activités à portée démocratique, ce sera évidemment un espace laissé à d'autres.

FS : Tout cela est-il clair dans l'esprit des membres de Bel Horizon ?

KM : Dans celui des membres de *Bel Horizon*, mais également dans celui de nos partenaires. On vient, par exemple, avec *Le petit lecteur* et *FARD*, de créer une plateforme citoyenne en ligne. On compte publier un guide de la citoyenneté *via* cette plateforme, car il y a des confusions à lever pour arriver à un engagement citoyen, à créer un collectif citoyen dans la ville.

Notes

- 1 Il s'agit de la loi n°98-04 relative à la protection du patrimoine culturel immatériel (PCI). Seule une ordonnance (dite 67-281 du 20 décembre 1967) concernant les fouilles et la protection des sites et des monuments historiques et naturels existait précédemment. Les décrets de 2003 (n°03-323/324 et n°03-325 du 05 octobre 2003) portent sur les modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection, et les modalités de stockage des biens culturels immatériels dans la banque nationale de données. Le décret n°04-27 du 07 février 2004 porte adhésion de la République algérienne démocratique et populaire à la convention pour la sauvegarde du PCI. Les arrêtés du 13 avril 2005 fixent les modalités d'organisation et de fonctionnement des fonds documentaires spécifiques aux biens culturels immatériels, et les modalités de collecte et de transmission des données des biens culturels immatériels.
- 2 <http://petitlecteur-oran.org/>
- 3 Femmes algériennes revendiquant leurs droits. <http://www.pcpalgerie.org/?Femmes-Algeriennes-Revendiquant>
- 4 L'Algérie est divisée en 48 wilayas. Chacune de ces circonscriptions administratives correspond à une collectivité territoriale nommée wilaya.
- 5 Le fort de Santa-Cruz domine la ville d'Oran. Il a été érigé entre la fin du XVIe siècle et les premières années du XVIIe par les Espagnols qui gouvernaient alors la ville.
- 6 Metair Kouider a été conseiller à l'Assemblée populaire communale de 2007 à 2012.
- 7 <http://www.oran-belhorizon.com/produits/produits-belhorizon.php>
- 8 Le centre-ville d'Oran constitue un véritable conservatoire de l'art-déco qui marque son architecture.
- 9 Ces immeubles sont en grande partie des copropriétés occupées par leurs propriétaires, nous précisons Metair Kouider.
- 10 <https://www.facebook.com/events/966436380086129/>
- 11 Le Programme Concerté Pluri-Acteurs est un dispositif de coopération mis en place par le Ministère des affaires étrangères français et les acteurs non-gouvernementaux de la solidarité internationale en 2002. <http://www.cites-unies-france.org/Presentation-du-Programme-Concerte>
- 12 La Convention de Faro a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 13 octobre 2005. Elle est entrée en vigueur le 1er juin 2011 et dix-sept États l'ont ratifiée à ce jour. Elle porte sur la valeur sociale du patrimoine. http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/identities/default_FR.asp
- 13 Sidi El Houari constitue le 1er arrondissement d'Oran. Il regroupe la Casbah, Saint-Louis et le Vieux Port.

Liens

- <http://mediakitab.com/bios/bel-horizon-ardent-defenseur-du-patrimoine-oranais/>
- <http://mediakitab.com/bios/si-oran-metait-contee/>
- <http://mediakitab.com/formation-training/le-festival-de-contes-doran-10-ans-de-rencontres-autour-de-lart-du-conte/>



Patrimoines en devenir

Coordination : Gilles Suzanne

Entretiens

« *Des traces au patrimoine* » :
mémoire et histoire des habitants de l'îlot Chieuse-Pasteur de l'Estaque

- Entretien avec Ramzi Tadros

Association Save Alex (Alexandrie)

- Entretien avec Ahmed Hassan Moustafa

Association Bel Horizon (Oran)

- Entretien avec Kouider Metair

Association Racines (Casablanca)

- Entretien avec Adel Essadani

Etude

La vallée de l'Huveaune en projet : une histoire de « trame écossaise »

- Bernard Barilero

Lecture

Ces Marseillais venus d'Orient. L'immigration libanaise à Marseille aux XIX^e et XX^e siècles.

Auteur : Liliane Rada Nasser

- Elsa El Hachem Kirby & Cesare Mattina

Introduction Dossier

- Gilles Suzanne

Récits publics et scénographies de l'histoire des années 1970 à nos jours

- Maryline Crivello

Processus transverse de patrimonialisation et fabrique de soi. L'exemple de la « Coordination Patrimoines et Créations »

- Gilles Suzanne

« *Partage de mémoires gitanes* ».

Quand le Museon Arlaten se met à l'épreuve du participatif...

- Aurélie Samson & Céline Salvetat

Récits et savoirs en marche. La balade, rite d'hospitalité et de valorisation patrimoniale

- Samia Chabani

L'archéologie urbaine à Saigon-Ho Chi Minh-Ville. Documentation, sensibilisation et recherche appliquée

- Nguyễn Thị Hậu

Les prémisses de l'urbanisation de Saigon-Ho Chi Minh-Ville. Empreintes du patrimoine culturel français sur l'évolution urbaine locale

- Ton Nu Quynh Tran